

Artisans en chantier

25 au 28 juin 2018
St-Élie d'Orford



« Chaque arbre se connaît à son propre fruit. »

(Lc 6, 44)

À l'écoute de la Parole,
découvrir l'artisan que je suis.

Lc 6, 43-45

Lc 6, 46-49

Jc 1, 21b-22

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Session RESSOURCEMENT ANNUEL

St-Élie d'Orford 25-28 juin 2018

NOM : _____ TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE AVEC CODE POSTAL : _____

COURRIEL : _____@_____

Inscription

- J'inclus **50 \$** de frais d'inscription au nom de l'**ACRB** (qui comprend les frais d'adhésion de **10 \$** à l'**ACRB** pour 2018-2019 en tant que membre supportant).¹
- Je paierai les frais de session **115 \$** à mon arrivée (si je m'inscris avant le 1^{er} juin).
- Je paierai les frais de session **135 \$** à mon arrivée (si je m'inscris après le 1^{er} juin).

Hébergement

- Je prendrai l'hébergement et j'arriverai pour souper lundi soir à 17h30 **210 \$**.
- Je serai externe et je prendrai les dîners et les collations **40 \$**.
- Je serai externe, je prendrai les dîners, les collations et le souper du mercredi soir (Célébration du 40^e) à 17h15 **55 \$**.
- Je ne participerai à la session, mais je prendrai part au souper du mercredi soir (Célébration du 40^e) à 17h15 **15 \$**.

Tous les frais liés à l'hébergement et les repas sur place sont payables, à l'arrivée, au nom du Centre Intercommunautaire 4 Saisons.

Aide-mémoire

- Je désire avoir l'aide-mémoire vidéo au coût de 8 \$ et j'apporte ma clé USB identifiée à mon nom.

Particularités :

- Je souffre d'allergies : _____
- J'ai des besoins particuliers : _____

Politique d'annulation : Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. De plus, en cas d'annulation de votre participation à la session, vous voudrez bien nous en avertir avant le 8 juin, autrement l'ACRB vous facturera les frais de la première nuitée (70 \$).

Postez à France Girard : 2451, avenue De Vitré, Québec (QC) G1J 4A7.

1. Si vous êtes un membre votant, 60 \$ de frais d'inscription (qui comprend les frais d'adhésion de 20 \$ à l'ACRB 2018-2019 en tant que membre votant).